

## Guide de première connexion au site de l'ADFiP

### 1/ Rendez vous sur le site de l'ADAFiP

- en passant par google/ requête « adafip » /

The screenshot shows a Google search for 'adafip'. The search results page displays 'www.adafip.org' as the top result. Below the search bar, there are navigation options like 'Tous', 'Maps', 'Vidéos', 'Images', 'Shopping', 'Plus', 'Paramètres', and 'Outils'. The search results section shows 'Adafip' with the description 'Association des Administrateurs des Finances Publiques.' and a note that the user has visited the page 2 times. There are several links provided: 'Adhérer', 'Créer un compte', 'Identifiant oublié', 'Conseil d'administration', 'Mot de passe oublié', and 'Contact'. Each link has a brief description of what it leads to.

- ou en tapant directement l'adresse du site dans votre navigateur : [adafip.org](http://adafip.org)

Vous accédez ainsi à l'espace public du site. Il vous faut maintenant accéder à l'espace privé.

- Votre compte a été automatiquement créé lors de votre adhésion à l'ADAFiP. Vous devez maintenant créer votre mot de passe individuel

### 2/ Cliquez sur « mot de passe oublié »

The screenshot shows the ADAFiP website's login page. The header features the ADAFiP logo and the tagline 'Association des administrateurs des finances publiques'. Below the header, there are navigation links and a search bar. The main content area is titled 'Espace adhérent' and contains a login form with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe'. There is a 'Se souvenir de moi' checkbox and a 'Connexion' button. Below the login form, there are links for 'Créer un compte', 'Identifiant oublié?', and 'Mot de passe oublié?'. A red arrow points to the 'Mot de passe oublié?' link. To the right of the login form, there is a section titled 'Actualités' with a sub-section 'LE MOT DU PRÉSIDENT' containing a photo of a man and some text. At the bottom right, there is a vertical banner for 'LADAFIIP' with the text 'La lettre de l'ass des Finances Pt'.

### 3/ Indiquez votre adresse mel – pour récupération du code de vérification

Vous êtes ici : Accueil

Adhérer | Liens utiles | Mentions Légales

### Espace adhérent

Accéder à l'espace réservé à l'association

Identifiant

Mot de passe

Se souvenir de moi

Connexion

Créer un compte >

Identifiant oublié ?

Mot de passe oublié ?

A bientôt !

Décembre 2019

Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim

1

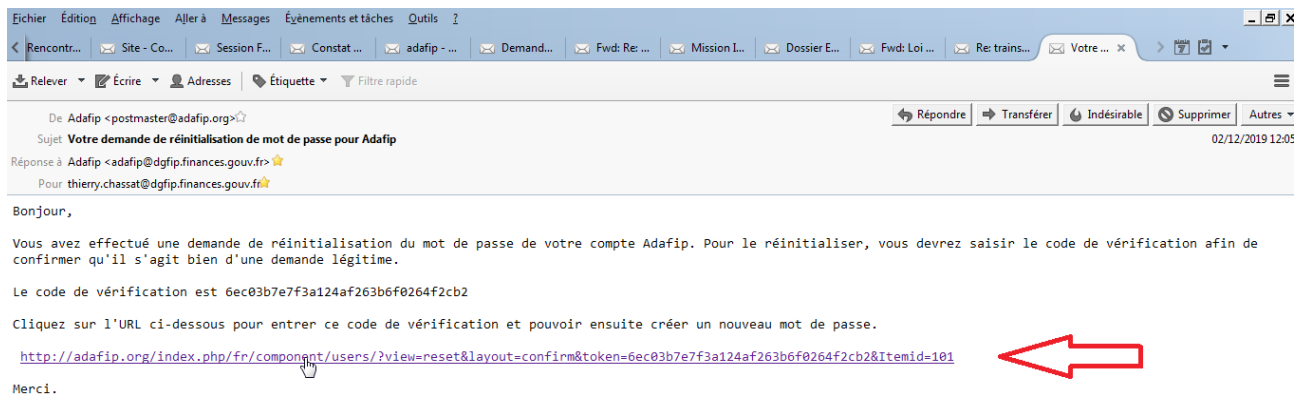
Veuillez saisir l'adresse e-mail associée à votre compte d'utilisateur. Un code de vérification vous sera adressé. Lorsque vous le recevrez, vous pourrez choisir un nouveau mot de passe

Adresse e-mail \*

Envoyer

### 4/ Rendez vous dans votre messagerie pour récupérer le code de vérification adressé par le site

Comme indiqué ds le message, il vous suffit simplement de cliquer sur le lien internet figurant en fin de message



## 5/ Saisissez votre identifiant et cliquez sur le bouton envoyer

Un e-mail a été envoyé à votre adresse e-mail. Cet e-mail contient un code de vérification : veuillez coller ce code dans le champ ci-dessous pour prouver que vous êtes bien le détenteur de ce compte.

Identifiant \*

Code de vérification \*

Envoyer

! : votre identifiant est votre adresse de messagerie

!! : vous constaterez que le code de vérification est déjà pré-rempli : vous n'avez donc pas de modification à apporter à cette rubrique

## 6/ Personnalisez votre mot de passe :

Choisissez un mot de passe que vous saisissez à l'identique dans chacun des 2 champs de saisie  
! la plateforme n'exige pas de règle particulière en matière de niveau de sécurité de ce MDP  
!! retenez le MDP ainsi que la casse (majuscules/minuscules)

## 7 Connectez vous au site :

La plate-forme vous confirme le changement de votre MDP

*et vous demande de vous identifier (adresse de messagerie) et de saisir votre nouveau MDP. Vous pouvez demander à la plateforme de « se rappeler de vous » [cas à cocher] pour simplifier vos connexions ultérieures*

*Il ne vous reste plus qu'à surfer !!!  
et à réinitialiser votre mot de passe si vous l'avez oublié...*

*PS : il se peut que si vous échouez à l'une ou l'autre des étapes de la procédure, la plate-forme ne vous permette pas de recommencer immédiatement l'opération. Réessayez alors après un délai de 24h.*

*Bonne visite*